

Cas pratique droit de la responsabilité

Par **Crunkynesti**, le 11/03/2008 à 14:11

Bonjour à tous,

j'ai un cas pratique sur le fait personnel dont j'ai du mal définir le problème exact :
M.X a eu une liaison avec Mme Y de laquelle est né un enfant. Se refusant de reconnaître l'enfant ainsi que de se soumettre à un test génétique, M.X a été reconnu père de l'enfant et condamné à payer une pension alimentaire. Que peut-il faire contre Mme Y ?

J'ai trouvé un arrêt de la Cour après l'article 1383 affirmant que le fait qu'un homme ne pouvant ignorer sa paternité et se refusant à payer la pension alimentaire commettait une faute.

Dois-je dire que M.X conteste toujours sa paternité et qu'il refuse de payer la pension pour ensuite affirmer qu'il commettrait une faute ?

Car cet arrêt est le seul lien que je vois avec le cours sur la faute.

Merci beaucoup à vous. lol Image not found or type unknown

Par **Crunkynesti**, le 11/03/2008 à 19:50

Personne ne peut me donner une voie ? Image not found or type unknown **oops. lol**